Le XIe Grand-Prix des Sphériques

Les atterrissages

Paris, 15 mai. — Plusieurs atterrissages de ballons, partis hier du Jardin des Tuileries, à l'occasion du grand-prix de l'Aéro-Club des sphériques, ont été connus ce matin à Paris.

Tout d'abord celui du ballon « Pilote », piloté par le comte de La Vaulx et ayant à bord Santos-Dumont et M. Besançon, qui a atterri sur le champ de manœuvres de Rambouillet. On sait que ce ballon ne prend pas part au classement de l'épreuve.

Les deux premiers atterrissages de concurrents sont ceux de l'Anglais Collins, seul à bord, qui s'est posé hier soir, à 24 heures, à Beville-le-Comte (Eure-et-Loir), et de Kapferer ayant à bord M. Brisson, qui a touché terre au terrain de manœuvres de La Rochelle à 8 heures du matin.

Le ballon « Fernande » a atterri à Yves (Charente-Inférieure), à 8 h. 30.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Communications diverses

Paris, 15 mai. — L'Académie des Sciences a élu cet après-midi M. Daniel Berthelot, le fils de l'illustre savant, pour remplacer M. Jordan, décédé, dans le conseil de la fondation Loutreuil. Cette fondation a pour but d'encourager dans les établissements de haute culture scientifique de Paris et de province, autres que les universités, ainsi que par les savants et chercheurs libres, le progrès des sciences de toute nature et l'organisation matérielle des laboratoires ou bibliothèques.

M. Maquenne a fait part à ses confrères des constatations qu'il a faites sur la productivité du sol fertilisé par l'eau de chaux. Une solution de 10 milligrammes de chaux par litre d'eau fertilise le sol d'une façon très avantageuse.

Le docteur Roux a présenté une note sur les parasites produisant l'acétone et le diabète. De cette communication il résulte que, si tous les diabétiques sont porteurs de ce parasite, ce dernier par contre n'engendre pas le diabète.

M. Charpy a entretenu l'Académie d'un intéressant appareil permettant le contrôle de la combustion.

Enfin, M. Mesnil a lu une note de M. Dhorme, de Lille, sur l'histolise des muscles.

Un lock-out menace à Manchester

Il réduirait au chômage 140.000 ouvriers

Manchester, 15 mai. — Une grande réunion des filateurs du coton a été tenue aujourd'hui, en raison de la grève des travailleurs dans deux filatures, grève qui était une protestation contre les nouveaux barèmes de salaires qui avaient cependant été acceptés par les syndicats.

La réunion a décidé que si les ouvriers ne reprenaient pas le travail dans ces deux filatures, on donnerait l'ordre d'un lock-out général, lock-out qui réduirait au chômage 140.000 ouvriers.

Manifestations de sans-travail anglais

Sheffield, 15 mai. — Pendant ces quelques dernières semaines, des groupes de sans-travail se sont rendus autour de diverses usines de Sheffield, intimidant les travailleurs dont un grand nombre, terrorisés, ont quitté le travail.

La police garde maintenant de nombreuses usines. Aujourd'hui, une foule d'environ 3.000 personnes a attaqué l'usine Jeseps et saccagé les bureaux. Les policiers à cheval sont parvenus à disperser la foule.

Rixe sanglante à Mende

Mende, 15 mai. — A la suite d'une discussion survenue entre quelques habitants de Mende et un nommé Pierre Blancard, ce dernier a déchargé son revolver sur ses adversaires, tuant un employé de la Compagnie du Midi et blessant plusieurs autres, dont un M. Louis Prolhac, employé à l'usine de Castanier, à Mende, est à toute extrémité.

Blancard, âgé de 42 ans, est un repris de justice. Il habite Montpellier mais est originaire de Laroche.

La hausse inexpliquée du cours des farines

Ouverture d'informations judiciaires

Paris, 15 mai. — A la suite des fluctuations des cours du blé, les cours des farines étaient passés le 25 avril à 100 fr. les 100 kilos, puis le 4 mai à 102 fr. et le 6 mai à 104 fr. Or, les cours du blé n'avaient pas varié dans de telles proportions, ils étaient même légèrement en baisse.

Ces faits ont fait l'objet d'une enquête approfondie du service de la répression des fraudes, tant à Paris qu'en province. Les dossiers de ces diverses enquêtes ont été transmis au Parquet, qui a fait ouvrir des informations judiciaires.

M. de Gallardo Marino, juge d'instruction, a été commis pour les suivre.

Protestation des boulangers parisiens contre la taxation

Paris, 15 mai. — Le président du syndicat patronal de la boulangerie de Paris et de la Seine a déposé, cet après-midi, entre les mains du ministre de l'Agriculture, un recours contre l'arrêté du préfet de la Seine, en date du 12 mai 1922, portant taxation du pain à un franc le kilogramme.

M. Henri Chéron a donné acte au syndicat de ce dépôt et a fait connaître au président qu'il entendrait bientôt les représentants du préfet de la Seine, les représentants du syndicat dans leurs observations, et qu'il statuerait à bref délai.

La grève des boulangers décidée dans la Corrèze

Tulle, 15 mai. — Le préfet, après l'expérience de panification et l'avis d'une commission, ayant décidé de maintenir le prix du pain à 0 fr. 90 le kilo, avec cependant la fixation à 0 fr. 50 le pain d'une livre et à 0 fr. 95 le pain d'un kilo et la tolérance sur le poids des pains spéciaux, le syndicat départemental de la boulangerie qui voulait que le taux soit uniformément élevé à 0 fr. 95 le kilo, vient de décider la grève générale.

L'administration prend les mesures utiles pour éviter que la population manque de pain.

Une condamnation à treize mois de prison pour détournement de mineure

Paris, 15 mai. — La 11e Chambre correctionnelle a condamné, cet après-midi, à 13 mois de prison, Juan Agullo, poursuivi pour détournement de mineure.

Le 20 juillet dernier, Juan Agullo rencontra sur les boulevards, à Paris, une jeune fille de 20 ans, Julie About, à qui il offrait un bock et qu'il envoya en Espagne. Julie About a déclaré, à l'audience, qu'elle ne se souvenait pas comment elle s'était endormie et réveillée le 21 juillet au matin, dans le train, avant d'arriver à Perpignan. Mon ravisseur me fit descendre à la frontière, car je n'avais pas de passeport, et me conduisit, dans la nuit, à travers la montagne. Puis je pris le train en Espagne pour Barcelone.

La jeune fille parvint à écrire en France, et grâce à un jeune ingénieur, elle put reprendre le train pour Paris. Le ravisseur de Julie About fut arrêté à Paris, en avril dernier.

Un homme tue sa femme près de Bourges et met le feu à sa maison

IL EST ARRETE

Bourges, 15 mai. — Un crime a été commis à Sidiailles, dans les circonstances suivantes : Un cultivateur, nommé Claude Foucat, après avoir étranglé sa femme, la plaça sur son lit, puis s'enfuit, après avoir mis le feu à la maison. La victime fut retrouvée à demi-carbonisée, portant une blessure à la tête; une corde lui enserrait le cou.

Foucat vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec sa femme, à propos de questions d'intérêts. Il a été arrêté à Culan, dans un cabaret. Il tenta de nier tout d'abord, en alléguant son état d'ivresse.

Foucat a été inculpé d'assassinat et d'incendie volontaire.

LES CAISSES FAMILIALES

Le IIe Congrès des Caisses de Compensation se tiendra à Grenoble les 22-23 mai 1922

A l'heure où les préoccupations du monde économique sont orientées à la fois du côté des entraves que les hauts prix de revient apportent aux possibilités de production, et vers les problèmes de la natalité, dont le déficit croissant compromet, avec le recrutement de la main-d'œuvre, l'avenir même du pays, il semble que l'institution des allocations familiales prenne un regain d'actualité que souligne le développement ininterrompu des Caisses de Compensation.

Le programme des travaux du Congrès comporte notamment l'étude des diverses œuvres sociales pratiquées par un nombre croissant de Caisses et par où se manifeste la souplesse avec laquelle l'action patronale sait s'adapter aux contingences variables suivant les industries et les régions.

Le Congrès étudiera également l'application du régime des allocations familiales à l'agriculture, et son extension au travail à domicile.

Avec les séances d'étude et l'assemblée générale des Caisses, le programme comporte des visites d'usines, des excursions et un banquet, le tout offert par la Chambre de Commerce de Grenoble.

Ajoutons que M. Isaac a accepté la présidence d'honneur du Congrès, qui s'annonce comme une belle manifestation de l'effort collectif réalisé en deux ans par le patronat français dans le domaine des œuvres sociales.

LE CRIME D'UNE BONNE A PARIS

L'arrestation de Zénobie Olivier à Rouen

Rouen, 15 mai. — Zénobie Olivier a été arrêtée, ce soir, à Rouen, où elle s'était présentée dans une communauté de religieuses de la ville. Elle a déclaré qu'elle avait déjà été enfermée deux fois à Sainte-Anne. Elle a ajouté qu'elle ne s'explique pas pourquoi elle a frappé sa maîtresse.

Un accident de chemin de fer sur la ligne Paris-Arles

Les résultats de l'enquête

Perpignan, 15 mai. — Le Parquet de Céret poursuit son enquête sur un accident de chemin de fer qui s'est produit hier sur la ligne Perpignan-Arles-sur-Tech, entre les stations de Céret et d'Amélie-les-Bains.

L'enquête a établi que le mécanicien Cantie, de la machine haut-le-pied qui a tamponné le train de voyageurs, avait transgressé les ordres des chefs de gares d'Arles et d'Amélie-les-Bains et brûlé tous les signaux.

Aviateurs allemands en Russie

Riga, 15 mai. — La presse bolcheviste mentionne la présence, à Moscou, du général allemand Bauer, et l'arrivée d'aviateurs allemands appelés à réorganiser le réseau aérien russe et chargés de procéder à la réception de dix avions achetés par le gouvernement des Soviets en Hollande.

UNE GRAVE EPIDEMIE AUX AÇORES

Madrid, 15 mai. — Le « Heraldo » dit que le gouvernement portugais a reçu de graves nouvelles des Açores, où se développe une épidémie de caractère inconnu.

Il vient d'y envoyer deux canonnières avec du personnel et du matériel sanitaires.

La mortalité serait considérable.

Le cambriolage de la bijouterie du boulevard Saint-Martin à Paris

Julot et sa bande devant la Chambre des mises en accusation

Paris, 15 mai. — Le juge Jousselin vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation, Jules Ruignard, dit Julot, l'un des cinq bandits qui, le 19 janvier dernier, cambriolèrent la bijouterie Levi, boulevard Saint-Martin, et que la police arrêta le 14 novembre, ainsi que six de ses complices, sous l'inculpation de vol qualifié, de tentative de meurtre et de complicité de vol par recel.

On sait que la police n'a pas réussi à mettre la main sur les quatre bandits qui coopérèrent avec Ruignard au cambriolage de la bijouterie.

LE CHOMAGE EN EUROPE AU DÉBUT DE 1923

A la fin de 1921 et au début de 1922, la crise de chômage dans la plupart des pays d'Europe ne paraissait guère diminuer d'intensité. Voici quelques données statistiques.

C'est naturellement dans les pays à change élevé que le chômage est le plus intense.

En **Angleterre**, on remarque une légère tendance à l'amélioration. Mais le nombre des chômeurs atteignait encore 1.728.000 chômeurs au 17 avril 1922.

En **Suisse**, le chômage tendait à augmenter au début de l'année ; mais, en général, la situation du marché du travail s'est considérablement améliorée au cours du mois de mars (129.414 chômeurs contre 146.000 le mois précédent.

En **Hollande**, on constatait une aggravation au début de janvier : 60.000 chômeurs environ, contre 30.000 à la fin de décembre.

Même augmentation au **Danemark**, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants : fin décembre 1921, 78.000 chômeurs ; début de janvier 1922, 82.000.

En **Norvège**, on comptait 30.583 chômeurs à fin janvier 1922, contre 25.296 à fin décembre 1921.

En **Suède**, 140.000 chômeurs au début de janvier, contre 117.000 à la fin de novembre.

Dans les pays à change déprécié, le chômage est moins intense.

En **Belgique**, il décroît peu à peu (49.351 chômeurs complets à fin décembre contre 91.582 en mai 1921).

En **Italie**, on constatait une légère diminution à la date du 1er mars, mais le nombre des chômeurs atteignait encore 576.284.

En **Allemagne**, le chômage est à peu près nul. Les organisations ouvrières ne signalaient, en décembre, que 1,6 % de chômeurs. Il y a eu, il est vrai, une légère aggravation en janvier. On n'a pas encore les chiffres officiels.

En **Tchéco-Slovaquie**, le chômage est peu sensible.

En **Pologne**, la hausse du mark polonais a entraîné, à l'automne 1921, une augmentation considérable du nombre des chômeurs, qui paraît s'être encore accru depuis le mois de janvier 1922.

En résumé, la gravité de la crise est extrêmement variable suivant le pays. La seule remarque générale qu'on puisse faire, c'est que son intensité a varié avec les fluctuations du change et du niveau des prix.

PETITES NOUVELLES

On mande de Beuthen à l'Agence Wolff que la Commission interalliée a proclamé l'état de siège à Antonienhütte, qui est occupé par les troupes françaises. On ne souvient que, récemment, un officier anglais a été tué dans cette localité.

Sur mandat du parquet de Saint-Quentin, Achille Magnier, paveur, 35 ans, 12, rue Tholoze, a été arrêté pour vol à Paris.

A Belfast, au cours d'une fusillade, quatorze personnes, parmi lesquelles trois femmes, ont été blessées, un détachement de six agents de police, est tombé dans une embuscade, près de Lurgan. Quatre d'entre eux ont été grièvement blessés.

Le pays de Pescatina, près de Vérone, fut secoué, il y a quelques jours, par une explosion formidable. Tous les habitants quittèrent leurs maisons. Un jeune homme de 25 ans, Fernando Aprile, avait résolu de se suicider en s'enveloppant de tuyaux de gélatine explosive. Un bras du suicidé fut retrouvé à 70 mètres de distance; la tête à 60 mètres. On a trouvé aussi la lettre du suicidé annonçant son tragique projet.

On a vendu aux Halles des melons de Nantes, qui ont atteint le prix de 38 francs pièce. Les « meilleurs marchés » valaient 41 francs. Les choux nouveaux de Paris ont fait leur apparition. On les cotait 60 francs le cent.

A Paris, en une double cérémonie, a eu lieu la célébration du centenaire de l'abbé Sicard, le continuateur et l'émule de l'abbée de l'Epée. Les élèves de l'Institution nationale des sourds-muets ont accompli un pèlerinage au cimetière du Père-Lachaise, où se trouve la tombe de Sicard. Des discours ont été prononcés par M. Dautresme, directeur de l'Institution, et par l'aumônier, l'abbé Lamber.

MÉDAILLE MILITAIRE

DÉCORATION POSTHUME

TOUFFLERS

— **M. Osoimir Dassonville**, soldat au 24e R.I. : « Bon soldat, courageux et dévoué. S'est remarqué par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 18 avril 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze ».

LES GRÈVES

La grève des métallurgistes à Lille

La décision de faire grève prise samedi par le Syndicat de la métallurgie est devenue effective, lundi matin.

Hier à midi, la situation était celle-ci : sur 7.970 ouvriers que compte cette industrie, il y avait 6.473 grévistes. Restaient au travail 1.497 ouvriers.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 16 MAI :

Aujourd'hui, saint Honoré ; demain, saint Pascal.

136e jour de l'année.

Soleil : Lever à 5 h. 09; coucher, à 20 h. 26.

Lune : Pleine du 30. Dernier quartier, le 18.

Bulletin météorologique pour la journée du 16 mai (région Nord) : Vents de Sud-Ouest à Ouest assez forts. Beau temps nuageux, se couvant progressivement. Pluies prochaines. Température stationnaire. Le minimum de température sera d'environ +1° 5°.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Vers l'amélioration des moyens de communication avec la Belgique

Le centre textile de Roubaix-Tourcoing a toujours exercé un grand attrait sur les populations belges de la région avoisinant la frontière. C'est ainsi qu'on peut évaluer à environ 30 0/0 de la main-d'œuvre des deux villes-sœurs, l'effectif ouvrier fourni par nos amis les Belges.

Ceux-ci pour la plupart sont obligés de prendre le chemin de fer pour se rendre à leur travail ou pour retourner chez eux. Malheureusement les horaires des trains ne leur sont pas toujours très propices soit qu'il leur faille attendre parfois plus d'une heure pour la correspondance, soit encore qu'ils descendent en gare après l'heure générale d'entrée dans les usines.

Voulant faire remédier à cet état de choses, la « Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing », appuyée en cela par les Chambres de commerce des deux villes, avait fait une démarche auprès de la Compagnie des chemins de fer du Nord, en y joignant les renseignements obtenus par une enquête à laquelle elle avait procédé. Cette enquête portait sur les horaires des trains de Tournai, Tourcoing, Roubaix, sur ceux venant de Courtrai et enfin sur ceux de la ligne Menin-Tourcoing-Roubaix.

La Compagnie du Nord s'occupa aussitôt de la question et lundi, à 17 h., M. Rosenthal, inspecteur principal adjoint, accompagné de deux ingénieurs attachés au bureau de l'Inspection de Lille, est venu soumettre à la Fédération ce que la Compagnie comptait faire.

Ces agents de la Compagnie du Nord rencontrèrent, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, MM. Louis Lorthiois, président de la Chambre de commerce de Tourcoing; Joseph Wibaux, président de la Fédération industrielle et commerciale; Georges Motte, Gilbert Sayet, secrétaire de la Chambre de commerce de Roubaix, et J. Delerue, secrétaire général de la Fédération industrielle.

Les horaires nouveaux ainsi que ceux de trains supplémentaires furent agréés et il fut convenu que M. Rosenthal verrait aujourd'hui même le ministère belge pour tomber d'accord avec lui.

De son côté la Fédération industrielle fera une démarche pressante près des ministères français de l'Intérieur et des Finances pour abroger si possible ou du moins simplifier les formalités à la douane tant pour le passage en France que pour le retour en Belgique, afin d'éviter en gare de Tourcoing le « battement » de 20 minutes, obligatoire à chaque train.

Nous indiquerons à nos lecteurs, dès que paraîtront les nouveaux horaires, la date à laquelle ils prendront effet.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul a l'honneur de rappeler à MM. les Actionnaires que le paiement des ristournes et intérêts de l'exercice 1921 commencera à dater du 15 courant dans les différents bureaux de la société et dans l'ordre alphabétique désigné.

Remise à l'hecto de bière: 12 fr.

Remise sur vin et liqueurs: 20 0/0.

Intérêt à l'action (remise à 100 fr): 06 fr.

Messieurs les Actionnaires devront se munir du bordereau qui leur a été adressé et du coupon d'action n° 18. 90084d

LA SOUSCRIPTION

pour l'érection, à Roubaix, d'un monument à la mémoire des soldats et marins morts pour la France, pendant la guerre de 1914-1918

LA NEUVIEME LISTE

Gaston Mille, 51, rue Daumartin, 100 fr.; **Fagues et fils**, 7, rue des Lignes, 100 fr.; **Benjamin Vandermeersch**, négociant en matériaux, 27, rue Bully-Grenay, 100 fr.; **Charles Caron**, secrétaire-économe des Hospices, 50 fr.; **Raymond Bonte**, lainier, 57, rue des Fabriquettes, 50 fr.; **Jules Lebrun**, graveur, 2, rue Pellart, 50 fr.; **Dacoulombier-Simoëns**, vins, 149, Grand'Rue, 50 fr.; **Victor Pollet**, 100, rue de Lannoy, 25 fr.; **Emile Van Wynsbergh**, 43, rue des Vosges, 25 fr.; **Alphonse Saint-Germain**, 140, Grand'Rue, 25 francs.

Souscriptions à 20 fr.:

Oscar Bonte, sous-économe des Hospices; **Henri Loncke**, 11, rue du Curé; **Fernand Meurin**, boucher, 66, rue Daubenton; **Henri Dujardin**, épicier, 11, rue de Tourcoing; **Joseph Rammaert**, représentant, 2, rue Henri-Carrette; **Léon Bettremieux**, charcutier, 88, rue de Lannoy; **Emile Florin**, fruits, 154, rue de Lannoy; **Louis Duhembre**, 153, rue Saint-Jean; **Alfred Vandroy**, 9 bis, rue de Lannoy; **Vindicien-Castelain**, beurre et œufs, 70, rue de l'Epeule; **Florine Boussemaere**, hôpital de la Fraternité; **Jules Ricart**, ingénieur, 73, rue d'Alsace; **Samuel Goffin**, 237, rue de Lille; **Anonyme**: Emile Turpin, mécanicien, 39, rue Montgolfier.

Souscriptions à 10 fr.:

Maurice Brunbronck, comptable, 48, rue Victor-Hugo; **Pierre Dupont**, 123, rue Pierre-de-Roubaix; **Gaston Maertens**, métaux, matériel d'occasion, 484, rue de Lannoy; **Paul Six**, artifices industriels, 15, rue du Collège; **Alexandre Lepers**, artifices industriels, 15, rue du Collège; **Auguste Hazin**, 83, rue de Bourgogne; **Louise Vandenberghe**, hôpital de la Fraternité; **Mme Vve Emonts**, 25, boulevard de Fourmies; **Emile Lemaire**, 29, rue Montgolfier.

Souscriptions à 5 fr.:

Anonyme; **Mlles Moulart**, blanchisseuses, rue du St-Rédempteur; **Louis Bourez**, employé, 38, rue de Tunis; **Arthur Chrétien**, employé, 5e place de la Fraternité; **J. B. Malfait**, infirmier, 1, rue Achille-Scrépel; **Arthur Desfrennes**, employé, 17, rue du Sentier; **Anonyme**; **Louis Carlier**, infirmier, 379, rue de Lannoy; **Albert Delle**, 106 bis, rue d'Alger; **Victor Debruc**, chef de matériel, 95, rue de la Redoute; **Eugène Wattel**, chef jardinier, 215, rue de la Makellerie; **Louis Delplanque**, jardinier, 26, rue de Mons; **Hubert Seris**, jardinier, 175, rue de Lannoy; **Victor Debrue**, rue de Fontenoy, cour Aubert, 12; **Leon Comenne**, chauffeur, 95, rue de la Redoute; **Pierre Montinet**, 20, avenue Julien-Lagache; **Auguste Lacroix**, menuisier, hôpital de la Fraternité; **Fernand Delen**, chauffeur, 96, rue du Fresnoy; **César Crouquelmck**, menuisier, 13, avenue Julien-Lagache; **Charles Vanesschaper**, **Bernard Héluin**, infirmier principal; **Alphonse Aromant**, infirmier, hôpital de la Fraternité; **Jules Ghiot**, boucher, 203, rue de l'Ermitage, Croix; **Mme Vve Carlier**, débitante de tabac, 377, rue de Lannoy; **José Lion**, Fribourg, 18 bis, Grand'Rue; **Alphonse Franchois**, 60 bis, rue Daubenton; **Emile Deroubaix**, 419, rue de Lannoy; **Gustave Deroubaix**, 8, avenue Julien-Lagache; **Anonyme**; **Henri Quint**, garçon de magasin, 41, rue de Saint-Quentin; **Marie Bédel**, **Marie Bosen**, **Sidonie Caron**, **Stéphanie Vermersch**, **Elvire Fiedeport**, **Mathilde Monier**, **Marie Lingeois**, **Bertha Brunel**, **Florence Delespierre**, hôpital de la Fraternité; **Anonyme**; **Anonyme**; **Mélanie Fornier**, hôpital de la Fraternité; **Louis Briche**, garçon bureau, rue des Parisiens; **Emile Gillet**, garçon de magasin, 18, boulevard de Colmar; **Vandeveldé**, 34, rue Cugnot; **René Nys**, orphelin de guerre, rue Lafontaine, cour Decrasne; **Alexandre Obin**, retraité, boulevard de la République, 27; **Marie-Louise Desrousseaux**, 33, rue Hilarion-Freneux, 4 fr.

Souscriptions à 3 fr.:

Paul Marlier, ambulancier, rue de Maufait, 22; **Rene Vandersypne**, tailleur, 179, rue de Lannoy; **Théophile Opré**, chauffeur, 234, rue des Longues-Haies; **Jules Crétel**, 48, rue Duguesclin; **Eugène Quittelier**, 17, rue du Coq-Français; **Marie Destombes**, 24, Grand'-Place; **Arthur Martin**, **Aimée Morican**, **Pierre Beun**, hôpital de la Fraternité; **Marthe Vandenbulcke**, 104, rue de Flandre; **Berthe Tiberghien**, 91, rue Turgot; **Anonyme**.

Souscriptions à 2 fr.:

Louis Verges, graveur, 2, rue Pellart; **Julien Deleu**, 9, rue Pierre-Dujardin; **Julien Brick**, **Jean Bennert**, **Louis Lefebvre**, **Charles Delfrie**, **Emile Saraste**, **Joseph Goémine**, **Ernest Candelier**, **Clotilde Deschemacker**, **Marguerite Dubois**, **Mme Vve Leere**, **Julienne Demadryl**, hôpital de la Fraternité; **André Delecour**, garçon de magasin, rue de Lannoy; **Léonard**, 51, rue Gambetta; **Julia Leclercq**, rue Watt; **Yvonne Palasset**, rue de Mouscron, Wattrelos; **Yvonne Magron**, rue d'Inkermanne.

Souscriptions à 1 fr.:

Anatole Lallemand, 157, rue du Pile; **Jean Vandecken**, 167, rue du Pile; **Auguste Houvet père**, 65, rue de la Gare; **Dubreuilhée**, [illegible], rue Carpeaux; **Eugène Coraille**, 23, Grand'Place; **Marie Guerin**, 23, Grand'Place; **Anonyme**; **Louis Lecocq**, **Léa Carpentier**, hôpital de la Fraternité; **D. J.**, 32, rue Hilarion-Freneux; **Anonyme**, 6 fr.; **Lemaire**, 72, rue de la Basse-Masure, 0.50; **Dubus-Bernard**, 237, rue de Lannoy, 0.50.

Total de la Neuvième liste	1.287 75
Montant des listes précédentes	16.191 74
Total à ce jour	17.479 49

POUR AVOIR teint clair et peau saine, il faut assurer l'élimination des déchets de l'organisme par un produit végétal tel que les **GRAINS DE VALS**, laxatif dépuratif parfait qui régularise les fonctions digestives. 90680

DERNIÈRE HEURE

LE DERNIER JOUR DE LA CONFÉRENCE DE GÊNES

Rakowski parle aux représentants de la presse

IL CRITIQUE LA NOTE DES PUISSANCES ET EN BLAME LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

Gênes, 15 mai. — M. Rakowski a reçu, ce soir, les représentants de la presse étrangère, pour leur faire part, suivant son expression, « des résolutions prises par la délégation des Soviets sur la foi des informations officieuses qu'elle a reçues touchant la note appelée « de la villa Albertis ».

Nous sommes, en effet, a dit M. Rakowski, toujours dans l'attente d'une réponse officielle des gouvernements. Nous espérons avoir demain communication de cette réponse à la Commission des affaires russes.

D'après ce que nous avons appris, les puissances proposeraient la nomination de deux commissions au lieu d'une seule commission mixte que nous avions proposée dans notre mémorandum. Nous sommes d'abord très surpris que, tout en ayant adopté le principe de notre proposition, on ne nous ait pas demandé comment nous entendions la voir mise en application. Nous ne défendons, certes, pas un droit d'auteur, encore moins un droit de propriété, mais nous devons dire franchement que ce choix des puissances nous inspire la plus grande défiance, car en instituant deux commissions, une pour les puissances, une autre pour les Russes, on va rééditer l'expérience de Gênes, qui fut stérile et user de méthodes qui ont fait aussi leurs preuves malheureuses. Au lieu de travailler de confiance en commun, on va recommencer à prononcer des plaidoiries et des réquisitoires et à se bombarder avec des mémorandums. Une seule commission mixte, où auraient été représentées les puissances et la Russie, qui se serait entourée d'informations touchant les dettes et les crédits, ainsi que les biens, tout cela dans une atmosphère de confiance, aurait bien mieux répondu à nos intentions. Néanmoins, nous irons à La Haye, comme nous serions allés naguère à Prinkipo, et nous y causerons. Nous prévenons seulement nos interlocuteurs, que le projet tel qu'il est adopté aujourd'hui ne peut, à notre avis, conduire qu'à une nouvelle déception. On prête aux puissances, l'intention de conclure entre elles un engagement leur interdisant des accords politiques ou économiques séparés avec la Russie, tant que dureront les travaux de La Haye. Ceci est pour nous tout à fait inacceptable. Cet engagement ne tend à rien moins qu'à établir un blocus camouflé de la Russie. Il constitue un acte d'hostilité contre nous et contre des puissances, à la liberté desquelles il porte atteinte. S'il était adopté, il provoquerait dans l'opinion publique russe une vive défiance à l'égard des travaux de Gênes et de La Haye.

M. Rakowski a fait ensuite des réserves sur le choix de La Haye comme siège des futurs travaux des commissions. La Hollande est, parmi les pays, l'un de ceux qui n'ont conclu aucune espèce d'accord avec les Soviets. D'autre part, les communications entre Moscou et La Haye sont assez difficiles.

La délégation des Soviets proposera le choix d'une autre ville, Stockholm ou Riga, par exemple.

M. Rakowski a parlé ensuite du dernier mémorandum russe et des commentaires qu'il a provoqués. Il a affirmé que la réponse russe a été d'un bout à l'autre l'œuvre exclusive de la délégation des Soviets. M. Schanzer n'y collabora en aucune manière.

M. Rakowski a voulu ensuite répondre à M. Schanzer qui avait publiquement exprimé sa surprise du fait que les Soviets ont repoussé les offres de crédit faites par les puissances.

Nous avons toujours dit, a déclaré M. Rakowski, que l'étendue des offres de crédit déterminerait l'étendue de nos concessions. Nous avions en soin de bien spécifier également que ces crédits devraient être accordés à l'Etat russe par les gouvernements. Or, on ne nous a offert à Gênes que des crédits pour les ressortissants des pays voulant commercer avec la Russie. Pourtant, le premier commerçant de la Russie, c'est l'Etat russe lui-même. C'est donc à sa disposition qu'eussent dû être mis les crédits offerts par les puissances. Il y aurait danger même, a ajouté M. Rakowski, à ce que les crédits fussent accordés aux particuliers, car l'Etat russe deviendrait la proie et serait à la merci de capitalistes individuels, et l'exécution du plan de restauration de la Russie par son gouvernement serait rendue impossible.

A propos de la trêve proposée par les puissances signataires de la note à la Russie, M. Rakowski a déclaré :

Le principe d'une pareille trêve a toujours été très sympathique à la délégation des Soviets. Celle-ci pense que toutes les questions territoriales peuvent être réglées pacifiquement. La Russie est prête à liquider tous les différends territoriaux qu'elle a avec ses voisins. Elle signera donc le pacte provisoire de non-agression, sous la double réserve : 1° que sa signature réservera les questions de droit au point de vue territorial et réservera l'avenir ; 2° que les Etats limitrophes de la Russie consentiront à liquider les organisations contre-révolutionnaires qui existent sur leurs territoires.

La séance finale

Gênes, 15 mai. — C'est la sous-commission des affaires russes qui se réunira demain matin, cette fois officiellement, les Russes étant convoqués. Ensuite devra être réunie en séance plénière la commission n° 1 dite politique. Enfin, aura lieu une séance plénière publique finale de la Conférence.

La délégation française

assistera à la réunion de la sous-commission des affaires russes

Gênes, 15 mai. — Afin de marquer l'union des puissances en face de la Russie, la délégation française a été autorisée par son gouvernement à assister, demain matin, à la séance de la commission des affaires russes, au cours de laquelle sera remise aux représentants de Moscou la réplique à leur mémorandum du 1er mai.

Les Russes acceptent, mais...

Gênes, 15 mai. — Les Russes déclarent accepter les clauses de la note qui a été élaborée hier et aujourd'hui à leur intention. Toutefois, ils déclarent être opposés à l'interdiction dont les puissances ont convenu entre elles de conclure des accords séparés avec la Russie jusqu'au 26 octobre, date à laquelle la commission d'experts aura dû aboutir.

Gênes, 15 mai. — M. Tchitchérine a eu un nouvel entretien avec M. Schanzer, ce soir, de 5 à 6 heures.

On assure, dans les milieux italiens, que la délégation russe retirerait sa lettre de protestation d'hier soir.

L'invitation aux Etats-Unis

Washington, 15 mai. — M. Hughes a reçu ce matin de M. Child, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, l'invitation des Alliés à la conférence de juin.

Dans les milieux officiels, on s'abstient, jusqu'à présent, de tout commentaire.

Gênes, 15 mai. — M. Child, ambassadeur des Etats-Unis à Rome a communiqué ce soir à l'Agence Havas, la déclaration suivante :

Le gouvernement des Etats-Unis a répondu avec sympathie de Washington aux demandes et propositions faites par quelques puissances, par l'intermédiaire du président de la Conférence, et attend une invitation finale et formelle avec base définie sur laquelle sa décision doit s'appuyer.

Les clauses du Saint-Siège

Rome, 15 mai. — Voici le texte du mémorandum du Saint-Siège présenté à la Conférence de Gênes tel qu'il est communiqué par le Saint-Siège lui-même :

Dans la lettre que le Saint-Père avait adressée le 29 avril dernier, à S. E. le Cardinal secrétaire d'Etat, celui-ci était chargé de communiquer aux puissances avec lesquelles le Saint-Siège est en relations, des vœux que Sa Sainteté forme pour l'heureuse issue de la Conférence de Gênes, spécialement en ce qui concerne la nation russe.

Puisque le développement des événements ne lui laisse pas le temps de s'adresser à chaque chancellerie par la filière ordinaire des représentants pontificaux accrédités auprès des diverses nations, le Saint-Siège profite de la présence à Gênes des délégations des Etats avec lesquels il entretient des rapports diplomatiques, pour leur consigner directement le texte du document pontifical ci-dessus mentionné, et pour attirer leur attention, et par leur intermédiaire, celle de la Conférence sur quelques points d'une importance particulière.

A l'heure historique où l'on traite de la réadmission de la Russie dans le consortium des nations civilisées, le Saint-Siège désire que les intérêts religieux, qui sont la base de toute vraie civilisation, soient sauvegardés en Russie.

En conséquence, le Saint-Siège demande que dans l'accord qui s'établira entre les puissances représentées à Gênes, soient insérées de quelque façon, mais très explicitement les trois clauses suivantes :

1° Pleine liberté de conscience pour tous les citoyens russes ou étrangers est garantie en Russie;

2° Est aussi garanti l'exercice privé et public de la religion et du culte. (Cette deuxième clause est conforme aux déclarations faites à Gênes par le délégué russe, M. Tchitchérine).

3° Les immeubles qui appartenaient ou appartiennent encore à quelque concession religieuse que ce soit, lui seront rendus et respectés.

LES ÉLECTIONS au Conseil Général

La statistique du ministère de l'Intérieur

Paris, 15 mai. — Le ministre de l'Intérieur communique à 18 h. 30 la statistique suivante :

Avant le renouvellement des Conseils généraux (moins Alsace et Lorraine) :

Série sortante, 1.436; hors série, 4; total, 1.440.

Répartition politique

Conservateurs	122
Républicains (Entente rép. démocr.).	213
Radicaux et radicaux-socialistes.....	437
Républicains socialistes.....	65
Socialistes (S. F. I. O.).....	64
Communistes	21

Après le renouvellement : départements (Alsace et Lorraine comprises).

Série sortante, 1.486; hors série, 5; total, 1.491 (y compris un canton nouveau créé à Aulnay-sous-Bois).

Conservateurs	104
Républicains (Entente rép. démocr.).	215
Républicains de gauche.....	475
Radicaux et radicaux-socialistes.....	413
Républicains socialistes.....	59
Socialistes (S. F. I. O.).....	41
Communistes	17
Douteux	1
Non proclamés.....	2
Ballottages	164

UNE AUTRE STATISTIQUE

D'autre part, l'Agence Havas communique :

Résultats connus à 23 heures

Conservateurs et Action libérale.....	143
Gains : 9. — Pertes : 14	
Républicains progr. et rép. de gauche.	585
Gains : 28. — Pertes : 38	
Radicaux, rad.-social. et républ.-social.	530
Gains : 28. — Pertes : 25	
Socialistes et socialistes unifiés.....	52
Gains : 10. — Pertes : 4	
Communistes	17
Gains : 7. — Perte : 1	
Ballottages	161
Siège contesté.....	1

LA HAUTE-SILÉSIE

Signature à Genève de la convention germano-polonaise

Genève, 15 mai. — Cet après-midi, s'est ouverte la séance pour la signature de la convention germano-polonaise concernant la Haute-Silésie.

M. Calender a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait l'historique de la question du problème haut-silésien.

Après avoir rendu hommage à l'esprit de conciliation des deux plénipotentiaires, M. Calender a fait appel aux autorités